



Un dépôt patronal loin de nos attentes !

Le 17 décembre dernier, le comité patronal de négociation (CPNSSS) a rencontré nos comités de négociation FSSS pour faire connaître son dépôt sectoriel.

Au sortir de cette rencontre qui n'a duré qu'une vingtaine de minutes, la déception était visible chez les membres des comités de négociation. Le gouvernement se dit ouvert à régler la convention collective au 31 mars 2010; cependant, le projet qu'il a mis sur la table le 17 décembre nous porte à mettre en doute cette volonté !

Le dépôt patronal vise trois objectifs : « assurer la disponibilité et la mobilité de la main-d'œuvre ; optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières ; revoir certaines dispositions de la convention collective. » Non rassasié des sévères compressions imposées lors du décret de 2005, le comité patronal cible à nouveau des éléments-clés de nos conditions de travail, notamment en demandant la réduction des prestations d'assurance-salaire et du nombre de congés maladie, de la liberté d'action

syndicale et du nombre de primes.

Bref, l'essentiel du dépôt patronal est axé sur la réduction des coûts de main-d'œuvre et la disponibilité du personnel. Un seul aspect positif, il accepte de mettre

en place un comité ministériel concernant la révision de la nomenclature.

Une première analyse rapide laisse transparaître des intentions patronales qui sont bien loin de nos demandes. Si les employeurs reconnaissent les problèmes graves comme les pénuries de main-d'œuvre et les difficultés d'attraction et de rétention du personnel, les solutions qu'ils proposent sont aux antipodes de nos revendications. Au lieu de chercher des solutions constructives et stimulantes pour le

personnel syndiqué, ils persistent à vouloir diminuer nos conditions de travail. «Ce n'est pas en contraignant encore davantage les travailleuses et les travailleurs que les employeurs vont les attirer et les retenir à l'emploi !» de réagir Francine Lévesque, la présidente de la FSSS.

Le comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS) est le vis-à-vis de notre comité de négociation FSSS. Il représente tous les employeurs du réseau dont les centres jeunesse, les centres de santé et de services sociaux, les centres de réadaptation physique, les centres hospitaliers, les agences régionales, les CRDI et les CRD.



Le comité de négo étudie soigneusement la proposition patronale.

Notre détermination

Rappelons que nous avons déposé nos demandes sectorielles le 30 octobre dernier. Celles-ci touchent les privatisations, la santé-sécurité, la qualité de vie au travail, la conciliation travail-famille-études, les pénuries de personnel, la révision de la nomenclature des titres d'emploi et les droits syndicaux. Lors d'une rencontre avec le CPNSSS le 8 décembre, la Fédération a précisé un certain nombre d'entre elles.

Une chose est claire au sortir de cette rencontre du 17 décembre : le dépôt patronal ne fait que renforcer notre détermination à obtenir un règlement satisfaisant. C'est sur la base de nos revendications que nous entreprendrons cette négociation parce que les véritables solutions, c'est nous qui les proposons !

La mobilisation de nos membres constituera, encore une fois, un élément essentiel à l'atteinte de nos objectifs. Et une bonne compréhension par la population

sera un autre facteur important : plusieurs de nos revendications sont dans leur plus grand intérêt en ce qui concerne le maintien de notre réseau public. Nous vous suggérons de profiter du temps des Fêtes pour échanger avec vos ami-es et votre famille sur le bien-fondé de nos revendications et sur leur impact pour la survie et le développement de services de qualité en santé et services sociaux.

La prochaine rencontre avec le comité de négociation patronal doit avoir lieu le 21 janvier. À partir de ce moment, nous avons indiqué au porte-parole patronal notre volonté d'établir un calendrier de rencontres rigoureux afin de se donner toutes les chances d'arriver à un règlement au 31 mars 2010.

Au nom des membres des quatre comités de négociation, nous vous souhaitons un joyeux temps des Fêtes !



Le 27 janvier, la FSSS sera visible... partout au Québec !

Maintenant que le dépôt de nos demandes est fait et que la réponse patronale est connue, place à la négociation ! Vous le savez, la négociation, c'est l'affaire de tous les membres. C'est pourquoi, nous vous proposons une action qui va démontrer au gouvernement, qu'à la table de négociation, il fait face à 108 000 interlocuteurs motivés, soit les membres de la FSSS qui travaillent dans le réseau public de santé et de services sociaux.

Le mercredi 27 janvier, sur le temps de midi, nous serons visibles, chacun devant notre établissement. Nous allons réchauffer l'atmosphère hivernale de nos slogans et pancartes, et nous distribuerons des tracts à la population pour leur expliquer le lien direct entre la qualité des services offerts et l'amélioration de nos conditions de travail.

Alors, profitez bien du temps des Fêtes pour vous mettre en forme, préparer vos habits chauds et répéter des chansons... on vous attend le 27 janvier !

Et n'oubliez pas de consulter le www.secteurpublic.info et le www.fsss.qc.ca pour vous informer sur la négociation et la mobilisation !